

COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

27 .04. 2023

SALLE POLYVALENTE

Membres présents

Représentants des familles :

- M. BOILLOT (fils de Mme BOILLOT)
- M. STECKLER (fils de Mme STECKLER)
- Mme MUGNIER (épouse de M. MUGNIER)
- Mme MOULIN Chantal (fille de Mme MOULIN)
- Mme BOUVIER (fille de Mme BOUVIER)
- Mme GARET (fille de Mme CLAIRACQ)
- Mme BALMAIN (fille de Mme BERRUX)
- Mme TRABBIA (épouse de M. TRABBIA)

Représentants des habitant-e-s :

- Mme STECKLER Marie-Rose
- Mme BOUVRET Clarisse
- Mme GRANGE Denise
- Mme REVERDY Pierrette
- Mme CHAGOT Marie-Antoinette
- Mme EJARQUE Ginette
- Mme LAMONTAGNE Nicole
- M. TRABBIA Fernand
- M. MORET Jean

Représentant de l'organisme gestionnaire :

- M. COUDURIER Jean-Pierre, Vice-Président du CCAS

Assistent à la réunion et l'animent :

- Mme CHARRIERE Céline, aide-soignante
- Mme COBBE Corinne, aide-soignante
- Mme MOLLIER Charlotte, aide-soignant
- Mme BIASI Anne, référente hôtelière
- Mme CHAVOUET Bernadette, agent technique
- Mme HOMBIAT Mathilde, psychologue
- Mme MENUUEL Alice, IDEC
- Mme TROLONG-BAILLY Cécile, médecin -coordonnateur

- Mme COTTET Audrey, assistante administrative
- Mme AUVARO Christelle, animatrice
- Juliette, service civique
- M. BODART Emmanuel, chef cuisinier

▪ Membre excusé

- Mme FLORET (fille de Mme FLORET)

Nous avons commencé la réunion par un tour de table.

M. COUDURIER informe les membres présents que Mme ROGEZ est absente depuis maintenant environ 2 mois, et se montre rassurant. « L'EHPAD tourne grâce au personnel, en l'absence d'un personnel on met en place ce qu'il faut pour palier à ce manque. Au niveau du CCAS et de la mairie de Barberaz on a une équipe plus étoffée, ce qui nous permet d'être plus réactif pour palier à ce manque. Par exemple, les services techniques de la mairie ont pris l'astreinte technique de nuit et également la journée lors des absences de Bernadette.

On a une confiance totale envers le personnel.

On garde un lien avec vous, l'EHPAD va continuer de tourner, je souhaite que Mme Rogez puisse revenir le plus vite possible et on lui souhaite un bon rétablissement. »

1. Point sur la situation COVID dans l'EHPAD

Heureusement cet épisode est derrière nous. Nous avons eu quelques semaines compliquées. Alice MENUEL, infirmière coordinatrice nous explique nous avons eu 9 cas parmi les habitant.e.s et 5 cas dans le personnel.

Nous avons travaillé en collaboration avec Bernadette, référente hygiène et FEMERIS, qui sont là pour nous donner les bonnes conduites à tenir ainsi que l'ARS.

Ces mesures ont pu être mises en place grâce aux habitant.e.s et au personnel.

Les personnes touchées par le Covid, ont été très fatiguées mais vont bien. Alice MENUUEL remercie les équipes, les habitant.e.s., et la mairie pour leurs présences.

Mme REVERDY : « On ne peut pas dire que l'on a eu peur mais on a été chamboulé »

Cécile TROLONG-BAILLY : « Cela fait maintenant 3 ans que nous vivons avec le Covid, la vaccination nous a permis de rendre à 0 le taux de mortalité au sein de l'EHPAD ;

Un 6^{ème} tour de vaccination doit être réalisé entre le 27/04 et le 27/06.

Une information sera faite par mail, ainsi que pour demander l'accord des habitant.e.s. ou de la famille. Si les habitant.e.s ne sont plus en capacité de donner leur avis.

A l'automne, une 7^{ème} vaccination devra être effectuée.

Globalement le taux de Covid diminue considérablement sur l'ensemble de la Savoie mais il reste cependant quelques cas. »

Question : Est-ce que la vaccination sert à quelque chose ?

Cécile TROLONG-BAILLY : « Oui elle évite la mortalité mais n'évite pas de l'attraper. »

Mme MOULIN : « Est-ce qu'il y a des remèdes ? »

Cécile TROLONG-BAILLY : « Non, il y a des antiviraux mais pas de remède. »

Au sein de l'EHPAD, le port du masque n'est plus obligatoire mais est recommandé en cas d'état grippal.

2. Présentation du projet d'acquisition par l'EHPAD d'un véhicule adapté

Mathilde, Axel et Christelle ont répondu à un appel à projet pour l'acquisition d'un véhicule adapté.

Ce véhicule est financé dans l'intégralité par la fondation Henri Babouin-Jaubert à Lyon.

Un véhicule adapté est un véhicule pour les personnes en situation de handicap, il aura comme accessoires :

- Marche pied extérieur
- Possibilité d'installation de fauteuils roulants amarrés au sol et attachés par une ceinture

Ce sera un véhicule d'occasion.

Mme GARET demande pour quel type de sorties le véhicule servira et Christelle AUVARO répond que cela dépendra des souhaits des habitant.e.s. . L'idée est aussi de le prêter aux familles par le biais d'une convention

Mme MORET demande de combien de places dispose le véhicule. Il y aura 7 personnes assises s'il n'y a pas de fauteuils ou 3 personnes valides et 4 fauteuils, les place sont modulables.

Mme BOUVIER : « Quel est le prix ? » Environ 30 000 €.

L'achat devrait se faire d'ici quelques semaines ou quelques mois.

En plus du financement initial, l'EHPAD a obtenu une subvention de 3 000 € du Crédit agricole, et attend une réponse du Rotary club de Chambéry.

M. BOILLOT : « Le budget du fonctionnement (carte grise, assurance, essence, entretien...) pour le véhicule est-il sur le budget de l'EHPAD. ou avez-vous eu un financement ? Christelle AUVARO répond que nous n'avons pas eu de financement pour cela.

3. Souhait d'une famille : mise à disposition d'une machine à boissons chaudes et froides dans le hall d'entrée

Pour Mme GARET, si on l'installe dans le hall d'entrée, il n'y a pas assez de place. Mme REVERDY ajoute que l'on a déjà de l'eau pétillante et de l'eau fraîche dans le hall.

Mathilde HOMBIAT rappelle que depuis quelques mois des thermos sont installés dans les tisaneries avec thé et café à disposition jusqu'à 16h, pour les visiteurs.

Mme BOUVIER exprime le fait que selon elle d'autres investissements semblent plus urgents.

4. Point soulevé par plusieurs habitant.e.s concernant la restauration : le plat chaud est parfois servi froid en salle à manger du rez-de-chaussée

Le chef de cuisine, Emmanuel BODART explique qu'en salle à manger, avant l'envoi des plats, la prise de température est obligatoire. Elle doit être au minimum de 63°C pour le plat chaud et au maximum de 10°C pour le plat froid.

Certain.e.s habitant.e.s trouvent les entrées et les desserts trop froids. Le chef rappelle que nous avons des normes à respecter et nous ne pouvons pas sortir du réfrigérateur les entrées et les desserts trop en avance.

En ce qui concerne les plateaux en étage, Mme ROGÉZ a fait l'acquisition de cloches isothermes, mais idéalement des chariots adaptés seraient nécessaires.

Le chef explique que ce type de chariot coûte 20 000 € et il nous en faudrait 3, cela implique également des changements au niveau des locaux pour les stocker ainsi qu'une borne de recharge.

M. COUDURIER ajoute que ces chariots sont indispensables mais 3 d'un coup cela ferait trop. La situation financière de l'EHPAD est très tendue comme dans les autres EHPAD.

Le prix de journée a été augmenté de 0.6% cette année seulement. Toutefois, l'inflation avec le coût de l'électricité, de la nourriture a considérablement augmenté. La priorité reste les chariots et les rails de transferts (aide pour le personnel afin de mobiliser certain.e.s résident.e.s sans s'abimer le dos).

Mme GARET exprime que d'autres priorités existent comme l'installation de volets électriques.

M. COUDURIER explique que nous sommes locataires de l'OPAC, et ces derniers ont lancé une assistance à maîtrise d'ouvrage : personne qui va établir la liste des travaux à réaliser. Travaux qui commenceront en 2025.

5. Rappel souhaité par un groupe d'habitant.e.s sur les horaires de service des repas en salle de restaurant du rez-de-chaussée

Mme REVERDY : « On s'est rendu compte que certain.e.s résident.e.s venaient très en retard. Cela est une question de politesse envers les salariés de la cuisine et les autres habitant.e.s.

Mme BOUVIER demande si les habitant.e.s en retard sont des personnes en fauteuil roulant. L'équipe répond que celles-ci sont toujours accompagnées par le personnel et donc à l'heure.

Le chef rappelle que les cahiers mis à disposition dans les étages ne sont pas des cahiers de doléances. Afin de mieux répondre aux demandes, merci de bien vouloir signer. Il est à votre disposition, la porte de la cuisine est toujours ouverte.

6. Fiches d'évènements indésirables

Alice MENUEL rappelle que les feuilles d'évènements indésirables sont disponibles à l'accueil ou à télécharger sur le site internet de l'EHPAD. Elles sont à remettre dans la boîte aux lettres, ou à l'accueil.

Lorsque vous rencontrez une difficulté, un problème, il ne faut pas hésiter à remplir ces fiches. Cela nous permettra de faire évoluer nos pratiques et nous améliorer.

7. Questions diverses

- Mme FLORET étant absente a fait part d'un message et souhaiterait comme évoqué lors du dernier CV, que des familles se mobilisent et rédigent un courrier à l'ARS afin de les alerter sur le manque de personnel. Ces derniers se réuniront donc mardi 09 mai au sein de l'EHPAD afin d'avancer sur ce projet.

- Mme GARET exprime que les radiateurs sont froids dans le hall et que les habitant.e.s ont froid en attendant l'ouverture du restaurant. Bernadette CHAVOUET explique que les portes s'ouvrent et se ferment

très souvent. De plus, les radiateurs des couloirs ont été fermés et les autres radiateurs eux fonctionnent avec un thermostat.

- Mme REVERDY remercie Alice MENUEL pour tout le travail qu'elle a fait depuis sa prise de poste. Alice MENUEL remercie également l'équipe qui est bienveillante auprès des habitant.e.s. Mme MOULIN rajoute que le personnel est très attentionné et est très satisfaite de la prise en soin de sa maman.

La séance est levée à 11h45.

Compte-rendu fait le 05 mai 2023,